

DÉCISION N° 364 / 2026

confiant mandat spécial à Madame Frédérique LOGIN

Nous soussignés, François GROSDIDIER, Président de l'Euro-Métropole de Metz,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 16 avril 2026, par laquelle le conseil de l'Euro-Métropole de Metz a donné délégation à son Président,

Considérant l'intérêt de cette mission pour l'Euro-Métropole de Metz,

DÉCIDONS :

- de confier mandat spécial à Madame Frédérique LOGIN, Vice-Présidente de l'Euro-Métropole de Metz, pour participer à la visite technique sur le thème « gestion des eaux pluviales et végétalisation », qui aura lieu le 24 juin 2026 à Colmar.
- De prendre en charge les frais éventuels engagés dans le cadre de cette mission.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20260618-Decis364-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le 18 JUIN 2026

Le Président

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke and a vertical stroke with a hook.

François GROSDIDIER
Maire de Metz
Conseiller Régional du Grand Est
Membre Honoraire du Parlement